

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision : 6. juin 2023  
Date de la première version publiée : 21. mars 2013  
Numéro de la FDS : F-02311 (FR\_FR)

---

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

---

**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : MX-C30GTB

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/ : Agents reprographiques (toner)  
du mélange

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : SHARP Manufacturing France S.A.  
Route de Bollwiller, 68360 Soultz Haut Rhin, France

Téléphone : +49 40 2376-0

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : compliance@sharp.eu

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+4940 2376-2525 (à partir de 9:00 à 17:00 CET / CEST, anglais, allemand uniquement)

---

**SECTION 2: Identification des dangers**

---

**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Non classifié comme dangereux

**2.2 Éléments d'étiquetage****Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger : aucun

Mention d'avertissement : aucun

Mentions de danger : aucun

Conseils de prudence : aucun

**2.3 Autres dangers**

Danger potentiel d'une explosion de poussières.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision : 6. juin 2023  
Date de la première version publiée : 21. mars 2013  
Numéro de la FDS : F-02311 (FR\_FR)

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Mélanges****Composants**

Nom Chimique	No.-CAS	No.-CE	Classification (RÈGLEMENT (CE)No1272/2008)	Concentration (%)
Résine polyester	Confidentiel	Confidentiel	Non classé	80-90
Noir de carbone	1333-86-4	215-609-9	Non classé	5-10
Copolymère de styrène-acrylate	Confidentiel	Confidentiel	Non classé	1-5
cire	Confidentiel	Confidentiel	Non classé	1-5
silanamine, triméthyl-1,1,1-N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice; dioxyde de silicium amorphe synthétique pyrogéné, nano, traité en surface	68909-20-6	272-697-1	STOT RE 2; H373	1-5
Dioxyde de silicium	7631-86-9	231-545-4	Non classé	< 1
dioxyde de titane	13463-67-7	236-675-5	Carc. 2; H351	< 1

Pour l'explication des abréviations voir section 16

**SECTION 4: Premiers secours****4.1 Description des mesures de premiers secours**

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.  
En cas de difficultés respiratoires, mettre sous oxygène.  
Faire appel à une assistance médicale
- En cas de contact avec la peau : Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin  
Laver les vêtements avant de les remettre.
- En cas de contact avec les yeux : Si le produit atteint les yeux, bien rincer avec de l'eau  
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, Faire appel à une assistance médicale.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Risques : Le contact de la poussière avec les yeux peut provoquer une irritation mécanique

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

- Traitements : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision : 6. juin 2023  
Date de la première version publiée : 21. mars 2013  
Numéro de la FDS : F-02311 (FR\_FR)

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appro- : Eau pulvérisée  
priés Mousse résistant à l'alcool  
Poudre chimique sèche  
Dioxyde de carbone (CO2)  
Moyens d'extinction inappro- : Jet d'eau à grand débit  
pries

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu  
la lutte contre l'incendie Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour  
la santé

Produits de combustion dan- : Oxydes de carbone  
gereux Oxydes d'azote (NOx)

**5.3 Conseils aux pompiers**

Équipement de protection : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire  
spécial pour les pompiers autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Méthodes spécifiques d'ex- : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à  
tinction l'environnement proche.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Eloigner les conteneurs de la zone de feu si cela peut se faire sans risqué.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière  
d'équipement de protection.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protec- : Tout déversement dans l'environnement doit être évité.  
tion de l'environnement Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en  
toute sécurité. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas  
être contenues.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.  
Eviter la dispersion de la poussière dans l'air (par ex. par enlèvement de la  
poussière sur les surfaces avec de l'air comprimé).  
Ne pas laisser des dépôts de poussières s'accumuler sur les surfaces, car  
ces poussières peuvent former un mélange explosif si elles sont libérées  
dans l'atmosphère en concentrations suffisantes.  
Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer  
au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision : 6. juin 2023  
Date de la première version publiée : 21. mars 2013  
Numéro de la FDS : F-02311 (FR\_FR)

objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Voir les sections: 7, 8, 11, 12 et 13

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Mesures d'ordre technique	: De l'électricité statique peut s'accumuler et enflammer des poussières en suspension et provoquer une explosion. Prendre les mesures de précaution adéquates, telles que mises à la terre et raccords électriques ou atmosphères inertes.
Conseils pour une manipulation sans danger	: Ne pas respirer les poussières. Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Réduire au minimum la production et l'accumulation de poussières. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	: Conserver hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques
Précautions pour le stockage en commun	: Ne pas stocker avec les types de produits suivants : Oxydants forts Peroxydes organiques Explosifs Gaz

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Noir de carbone	1333-86-4	VME	3,5 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
dioxyde de titane	13463-67-7	VME	10 mg/m <sup>3</sup> (Titane)	FR VLE

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision : 6. juin 2023  
Date de la première version publiée : 21. mars 2013  
Numéro de la FDS : F-02311 (FR\_FR)

**8.2 Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique**

Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail

Appliquer les mesures pour prévenir les explosions de poussière

**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux	: Non requis dans l'usage prévu
Protection des mains	: Non requis dans l'usage prévu
Protection de la peau et du corps	: Non requis dans l'usage prévu
Protection respiratoire	: Non requis dans l'usage prévu
la protection contre les risques thermiques	: Non requis dans l'usage prévu

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	: poudre
Couleur	: noire
Odeur	: inodore
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	: 100 - 130 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non classé comme danger d'inflammabilité
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Caractéristiques des particules	: 5~10 $\mu$ m
Densité	: env. 1,2 g/cm <sup>3</sup>
Masse volumique apparent	: env. 0,4 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: négligeable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable
Température d'autoinflammabilité	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non explosif

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision : 6. juin 2023  
Date de la première version publiée : 21. mars 2013  
Numéro de la FDS : F-02311 (FR\_FR)

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant

**9.2 Autres informations**

Donnée non disponible

---

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Non classé comme danger de réactivité

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : La poussière peut former avec l'air un mélange explosif.  
Peut réagir avec les agents oxydants forts

**10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance

**10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Oxydants

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

---

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Informations sur les voies d'exposition : Inhalation  
probables Contact avec la peau  
Ingestion Contact avec les yeux

**Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 : > 2000 mg/kg  
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 : > 5,0 mg/l

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Pas d'irritation de la peau

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Pas d'irritation des yeux

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Pas de sensibilisation

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

AMES : négatif

**Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité pour la reproduction**

Donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Donnée non disponible

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision : 6. juin 2023  
Date de la première version publiée : 21. mars 2013  
Numéro de la FDS : F-02311 (FR\_FR)

**Danger par aspiration**

Non pertinent

**11.2 Informations sur les autres dangers**

Donnée non disponible

---

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Toxicité pour les poisons	: CL50: > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50: > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	: CE50: > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

**12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Non pertinent

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

**12.7 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

---

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit	: Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.
Emballages contaminés	: Eliminer comme produit non utilisé. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination

---

**SECTION 14: Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

: Aucun

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

: Aucun

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

: Aucun

**14.4 Groupe d'emballage**

: Aucun

**14.5 Dangers pour l'environnement**

: Aucun

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision : 6. juin 2023  
Date de la première version publiée : 21. mars 2013  
Numéro de la FDS : F-02311 (FR\_FR)

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**SECTION 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et : Non applicable

du Conseil concernant les exportations et importations  
de produits chimiques dangereux

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrisent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée

**SECTION 16: Autres informations****Texte complet pour phrase H**

H351 : Susceptible de provoquer le cancer

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes

**Texte complet pour autres abréviations**

FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)

FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

**Information supplémentaire**

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision : 6. juin 2023  
Date de la première version publiée : 21. mars 2013  
Numéro de la FDS : F-02311 (FR\_FR)

---

spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.